



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC
Secrétariat général SG-DETEC
Service Énergie et climat



RUMBA.admin.ch



RUMBA – Rapport environnemental DETEC 2025

Rapport du 25 novembre 2025



RUMBA

L'essentiel en bref

- Le système de gestion des ressources et de management environnemental de l'administration fédérale (RUMBA) couvre les voyages de service, le secteur des bâtiments (chaleur, électricité, eau et déchets) et la consommation de papier.
- Son but est de permettre à l'administration fédérale d'assumer son rôle d'exemple et de réduire continuellement ses émissions de gaz à effet de serre (GES)* et sa charge environnementale dans les domaines susmentionnés.
- Le rapport environnemental analyse en détail les émissions de GES pour l'année 2024.

*Les émissions de GES sont la somme des émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre (par ex. méthane [CH₄], protoxyde d'azote [N₂O]).



Indicateurs du DETEC en 2024

Thèmes clés en matière d'émissions de GES



52 %

Voyages en avion



21 %

Voyages en
voiture



11 %

Papier

Indicateurs du DETEC en 2024



-34 %

d'émissions de GES
depuis 2020
→ en bonne voie pour
atteindre l'objectif



2616

équivalents plein
temps



8

unités RUMBA



Table des matières

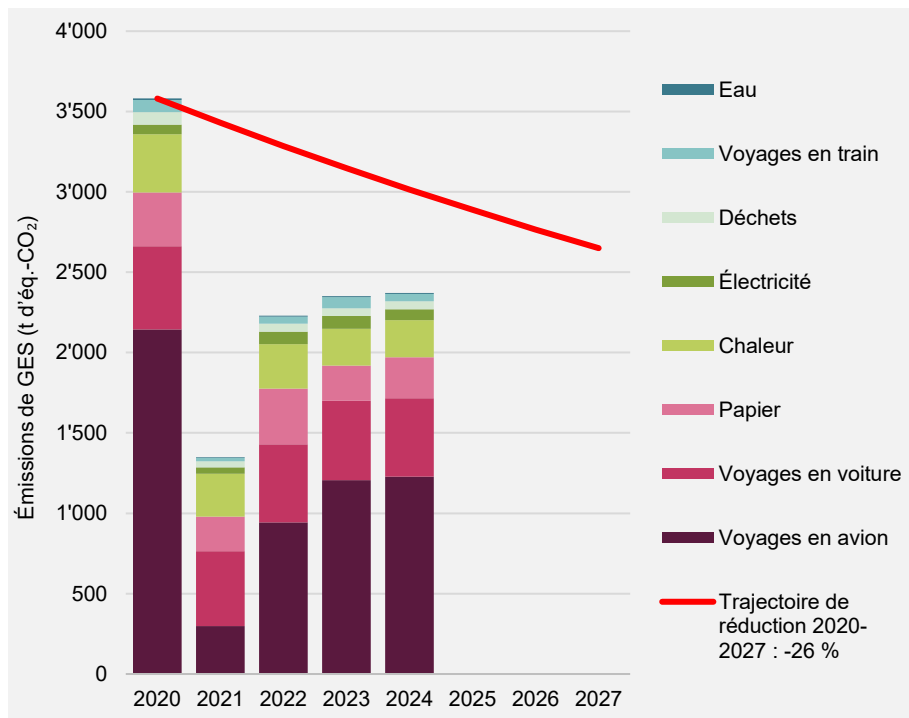
1. Réalisation de l'objectif RUMBA pour 2020-2027 p. 6
2. Thèmes clés en matière d'émissions de GES p. 8
3. État du plan d'action « Voyages en avion » p. 12



Réalisation de l'objectif RUMBA pour 2020-2027



Le DETEC en bonne voie pour atteindre son objectif



Le DETEC s'est fixé l'objectif suivant pour la période 2020-2027 :

- D'ici fin 2027, réduire les émissions absolues de GES de 26 % par rapport à 2020 et compenser les émissions restantes par des certificats de réduction des émissions.
- En 2020, la pandémie de COVID-19 a fortement influencé les émissions de GES. L'année de référence 2020 repose sur des données de mesure de 2019 extrapolées, en supposant une réduction des émissions de GES de 3 % en 2020.
- En 2024, les émissions de GES se sont élevées à 2371 t d'éq.-CO₂. Avec une réduction de 34 % par rapport à 2020, le DETEC est en bonne voie pour atteindre son objectif.



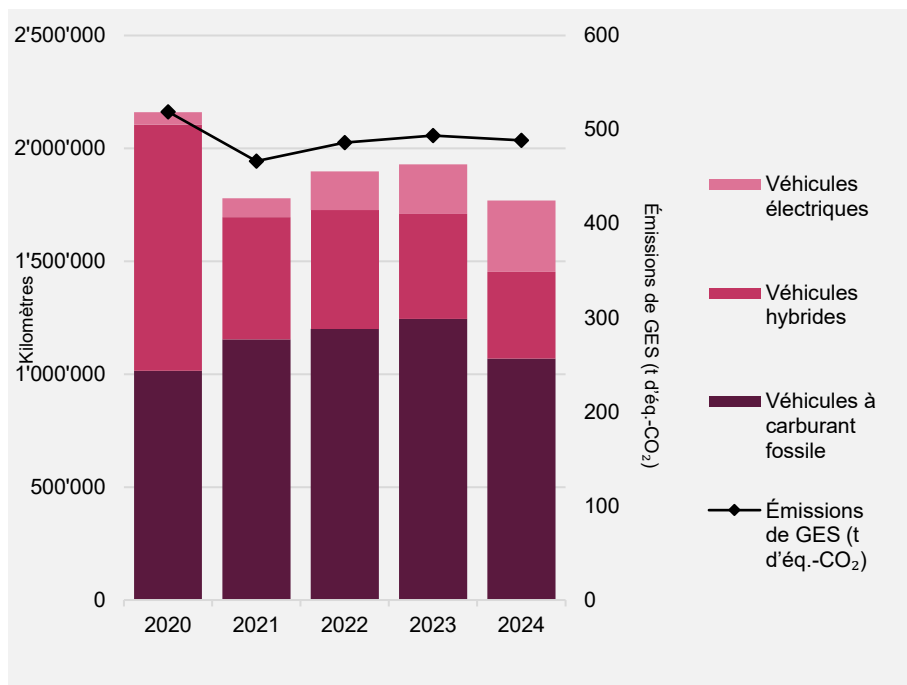
Thèmes clés en matière d'émissions de GES

1^{er} thème clé : voyages en avion¹

- Avec 1227 t d'éq.-CO₂, les voyages en avion ont représenté environ la moitié des émissions de GES.
- 85 % de ces émissions ont été générées par les vols réguliers et 15 % par les voyages de service effectués avec les jets et les hélicoptères du Conseil fédéral.
- Après avoir diminué en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie, les émissions de GES dans ce domaine ont augmenté de manière continue.
- Les vols long-courriers ont représenté 68 % des émissions dues aux vols réguliers.

¹De plus amples informations concernant le plan d'action « Voyages en avion » sont présentées à partir de la p. 12.

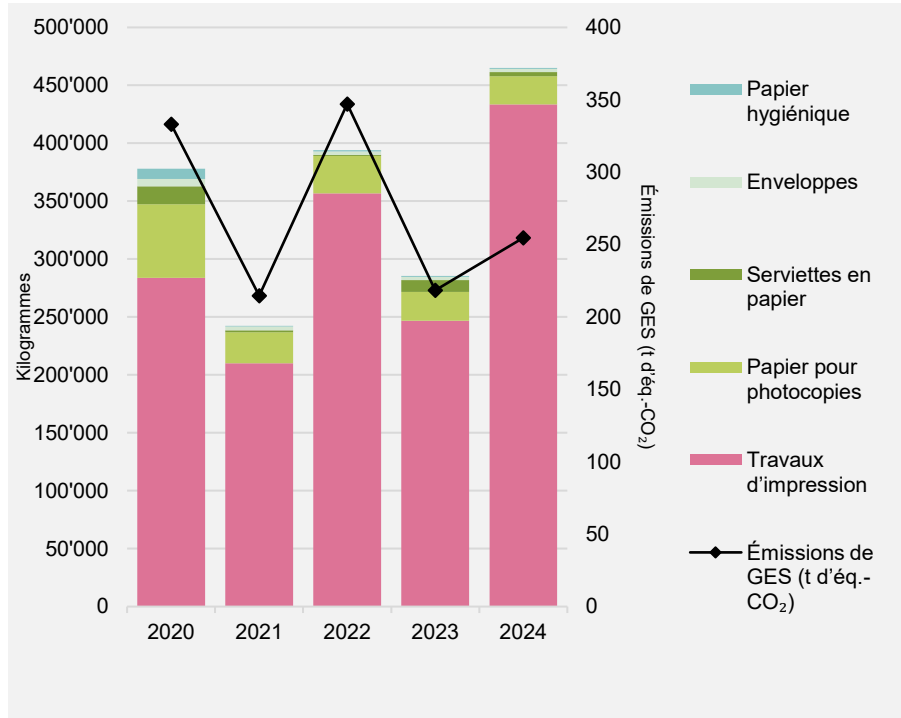
2^e thème clé : voyages en voiture



- Avec 488 t d'éq.-CO₂, les voyages en voiture ont représenté 21 % des émissions de GES.
- Une distance totale d'environ 1,8 million de kilomètres a été parcourue, soit 18 % de moins qu'en 2020.
- 60 % des kilomètres parcourus en 2024 l'ont été avec des véhicules à carburant fossile, 22 % avec des véhicules hybrides et 18 % avec des véhicules électriques.
- Depuis 2020, le nombre de kilomètres parcourus avec des véhicules hybrides a considérablement diminué (-65 %), tandis que les kilomètres parcourus avec des véhicules à carburant fossile ont augmenté de 5 %. La part des kilomètres parcourus avec des véhicules électriques a presque quintuplé.



3^e thème clé : papier



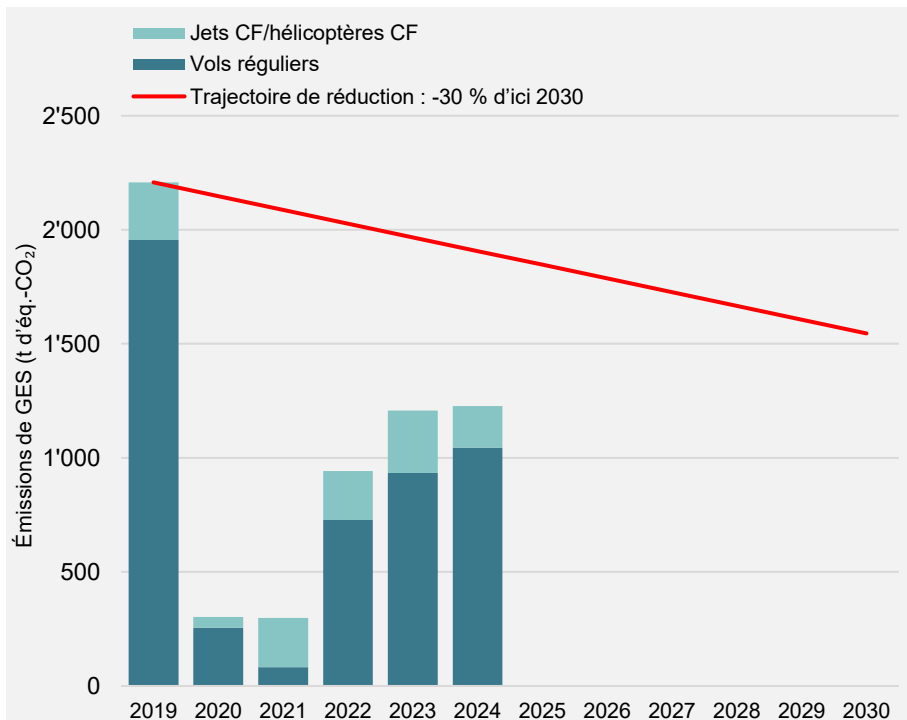
- Avec 255 t d'éq.-CO₂, le domaine du papier a représenté 11 % des émissions de GES.
- La consommation de papier totale a augmenté de 23 % par rapport à 2020. Alors que toutes les autres catégories de consommation de papier (papier hygiénique, serviettes en papier, papier pour photocopies et enveloppes) ont connu une baisse, le volume des travaux d'impression a augmenté de 53 %.
- En 2024, la méthodologie utilisée pour mesurer la consommation de papier a été modifiée : pour la première fois, les grands travaux d'impression externes de l'administration fédérale ont été présentés séparément. Auparavant, ces travaux n'étaient pas enregistrés séparément ; leur part dans la consommation totale de tous les départements avait donc tendance à être sous-estimée. C'est pourquoi en 2024, les départements qui réalisent de tels travaux, notamment le DETEC, ont affiché une consommation de papier plus élevée et, par conséquent, des émissions de GES plus importantes.
- La part de papier recyclé était de 97 % en 2024. L'objectif d'un taux de papier recyclé de 100 % a donc presque été atteint.



État du plan d'action « Voyages en avion »

Plan d'action « Voyages en avion »

Le DETEC en bonne voie pour atteindre ses objectifs

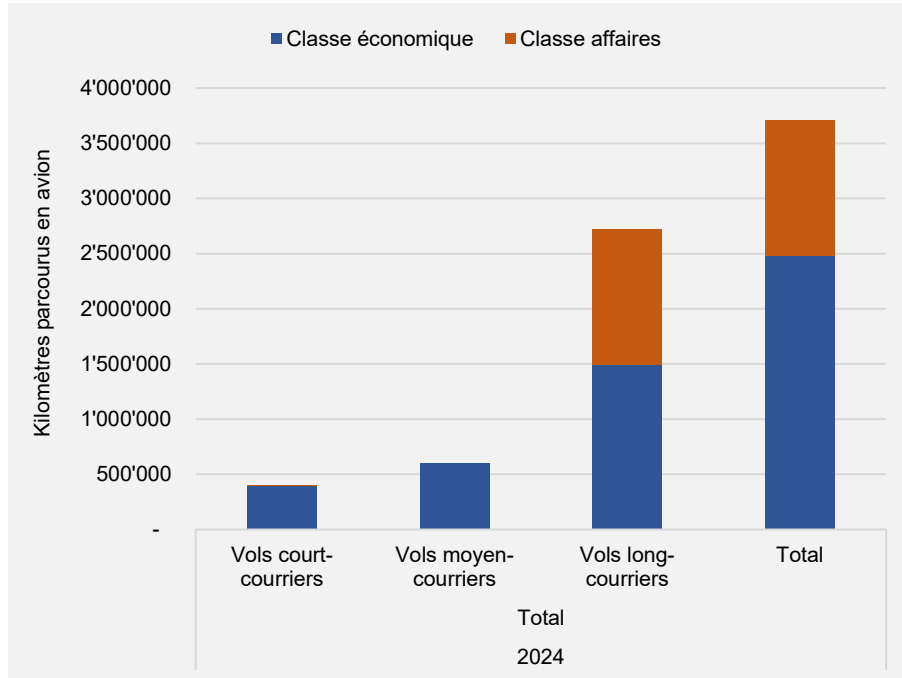


- Le [plan d'action « Voyages en avion »](#) prévoit une réduction de 30 % des émissions de GES de l'administration fédérale (hors DDPS) dues aux voyages en avion pour la période 2019-2030.
- En 2024, le DETEC a utilisé 64 % de son budget d'émissions et est donc en bonne voie pour atteindre son objectif.
- Les émissions ont été réduites de 44 % par rapport à 2019.



Plan d'action « Voyages en avion »

Légère augmentation des vols en classe affaires

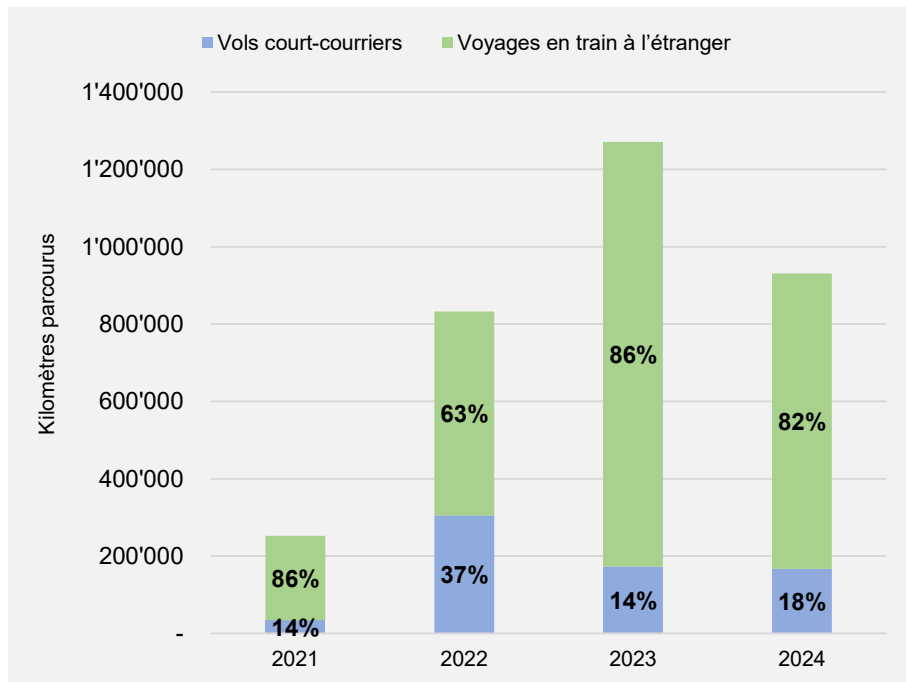


- En 2024, la part des vols en classe affaires était proche de 0 % pour les vols court-courriers et moyen-courriers, mais atteignait 45 % sur les vols long-courriers.
- Au total, la part des kilomètres parcourus en classe affaires a augmenté de 3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

*Ces données ne tiennent pas compte des voyages en avion qui n'ont pas été réservés via la CVC.

Plan d'action « Voyages en avion »

Diminution de la part de voyages en train à l'étranger



- Par rapport à l'année précédente, la part des voyages en train à l'étranger dans les trajets courts a diminué de 4 points de pourcentage.
- Ce pourcentage est calculé sur la base de la distance parcourue avec des vols court-courriers de moins de 600 km et de la distance parcourue avec des voyages en train à l'étranger de moins de 600 km. Les voyages en train à l'étranger comprennent les voyages annoncés par les CFF et la CVC.

*Ces données ne tiennent pas compte des voyages en avion qui n'ont pas été réservés via la CVC.



Contacts et liens

Auteurs

- Service spécialisé RUMBA, Secrétariat général du DETEC, info@rumba.admin.ch
- Conseil spécialisé RUMBA, Swiss Climate AG, contact@swissclimate.ch
- Secrétariat général du DETEC, info@gs-uvek.admin.ch

Informations complémentaires

- [Rapports environnementaux de l'administration fédérale](#)
- [Site internet de RUMBA](#)